

**RESEAU DEPARTEMENTAL DES ACTEURS DEVELOPPEMENT DURABLE
Des Alpes de Haute Provence.**

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Préambule

Rappelant les enjeux internationaux du développement durable définis lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, comme permettant de satisfaire les besoins des générations actuelles sans compromettre la qualité de vie des générations futures en proposant des initiatives qui articulent les dimensions sociales, environnementales et économiques;

Et sachant que le département des Alpes de Haute Provence bénéficie d'un patrimoine naturel et rural exceptionnel mais que la réponse aux besoins en information, ressources et accompagnement de projets liés au développement durable est insuffisante ; et que la nécessité d'agir pour un changement des comportements implique la coopération de l'ensemble des acteurs du territoire ;

Les **acteurs du développement durable des Alpes de Haute Provence** reconnaissent la nécessité de **travailler en partenariat** et s'engagent à mettre en œuvre, dans le cadre du réseau, des actions visant à répondre aux enjeux environnementaux et de développement durable du territoire.

Pour ce faire ils s'organisent en fonction de leurs **complémentarités professionnelles** en mutualisant moyens et compétences sur un principe de solidarité active.

Le réseau concrétisé en 2011 est né du besoin partagé de créer une **dynamique fédérative** permettant de **renforcer les ressources et initiatives** de développement durable du département.

A l'heure de la mondialisation, cette démarche, au-delà des enjeux du territoire au niveau local, sera également ouverte aux initiatives de solidarité internationale en rapport avec les thématiques du réseau.

LES VALEURS ET LES PRINCIPES

Le réseau:

- s'inscrit dans une **démarche globale** de développement durable à travers les piliers environnementaux, sociaux, économiques,
- favorise le **débat éthique**
- soutient **l'action culturelle** et **l'éducation populaire** ;
- promeut la **cohérence** du discours et des actes
- se fonde sur des valeurs de **citoyenneté active, solidarité et responsabilité**
- affirme sa volonté de faire du développement durable un levier d'**action concrète** au sein de projets d'intérêt collectif
- s'appuie sur des processus de **concertation** impliquant tous les acteurs concernés

LES OBJECTIFS COMMUNS

Les objectifs du réseau sont :

- Inciter à l'adoption de **pratiques individuelles et professionnelles respectueuses de l'environnement et solidaires** ;
- Proposer des **lieux et cadres d'échanges entre les acteurs du territoire** afin de favoriser le **développement d'initiatives de proximité** adaptées aux besoins de durabilité du territoire.

Le réseau a pour fonction de favoriser la **coopération et la complémentarité** des acteurs du territoire avec les missions suivantes :

- couvrir les besoins du territoire en matière de développement durable de manière **cohérente et concertée** à travers des **programmes d'actions et des offres de services**,
- mener des **actions partenariales concrètes**
- **mutualiser** les moyens et les compétences
- **échanger et diffuser des informations, capitaliser** les expériences
- **communiquer** plus largement
- assurer une meilleure **visibilité** et orienter vers les acteurs du secteur

ACTIVITES PROPOSEES

Le réseau a pour objet de développer les activités suivantes :

- **Information, diffusion d'outils**
- **Valorisation de sites de démonstration**
- **Animation, sensibilisation**
- **Formation**
- **Portage de projets partenariaux**
- **Expertise et étude**
- **Accompagnement de projets** vers l'opérationnalité et **évaluation** des projets

GOUVERNANCE

Le réseau est une organisation ouverte, qui peut réunir l'ensemble des catégories d'acteurs du territoire (citoyens, associations, collectivités, institutions, entreprises, etc.).

Une ou plusieurs structures le composant peuvent en assurer l'animation.

Un comité de pilotage représentant la diversité des acteurs mobilisés coordonne les actions et l'évolution du réseau, et veille au respect de l'éthique. Il peut désigner un exécutif à même de le représenter ainsi qu'une ou des structures pour porter les actions.

LES ENGAGEMENTS

Le réseau s'engage à :

- Favoriser la circulation de l'information entre ses membres
- Développer des outils pour une meilleure connaissance des acteurs, ressources et initiatives développement durable sur le territoire
- Communiquer vers l'extérieur sur ses activités et leurs résultats

Les partenaires s'engagent à :

- Participer aux travaux du réseau
- Relayer l'information du réseau
- Œuvrer en direction des valeurs précitées
- Respecter le principe de coopération et de complémentarité des actions

Les partenaires :

Partenaires fondateurs :

Partenaire adhérent à la charte :

Date :

Signature :